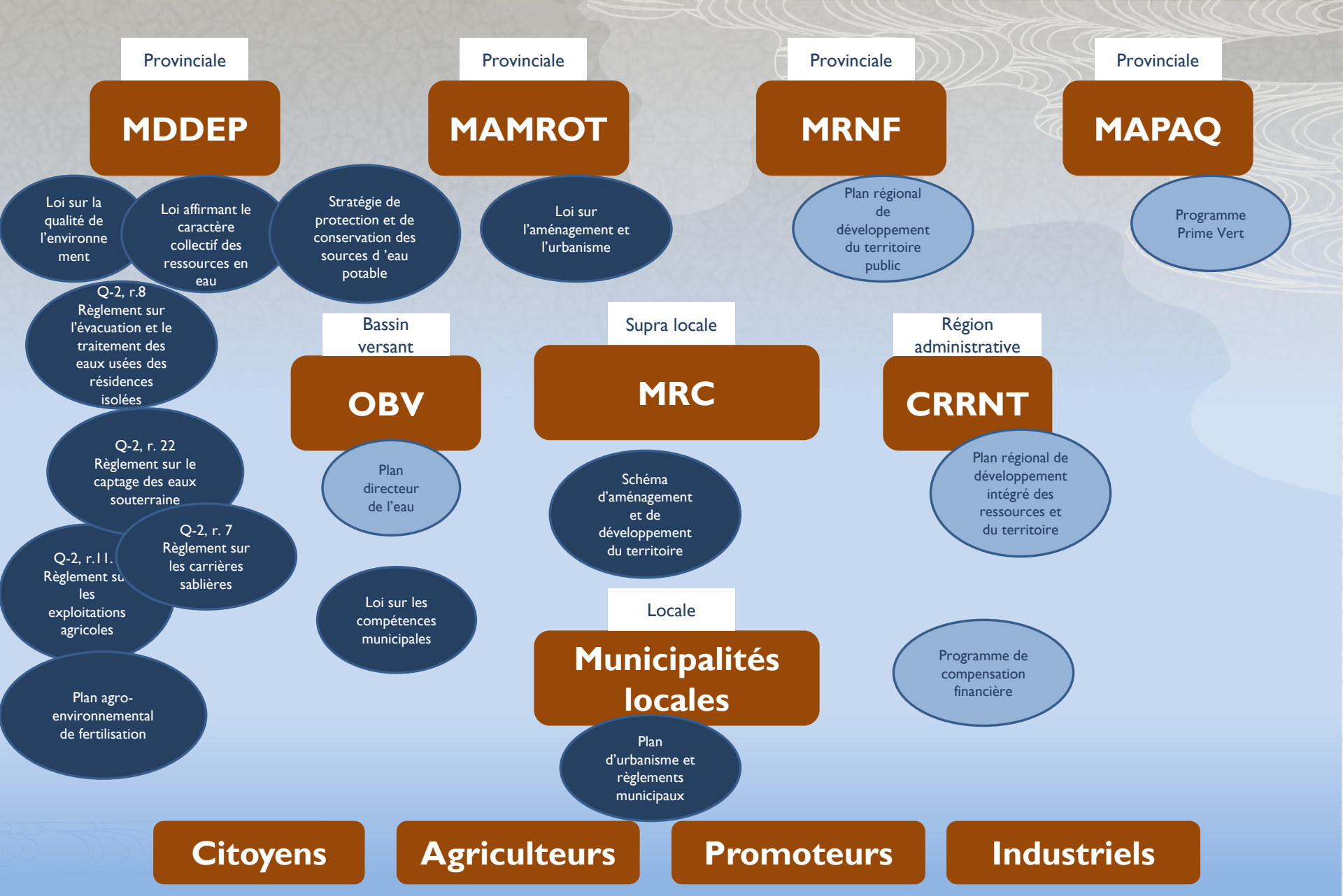


Portée et limites des outils d'aménagement du territoire dans la protection de l'eau souterraine:

Les perceptions des intervenants de l'aménagement du territoire

Jessie Pelchat
Julie Ruiz
Stéphane Campeau

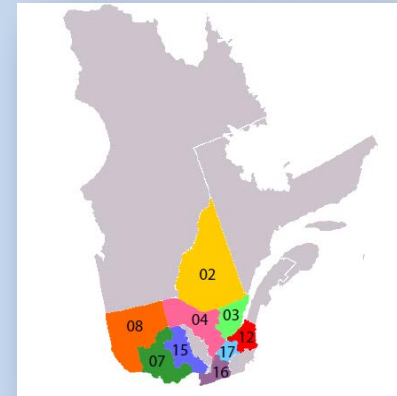
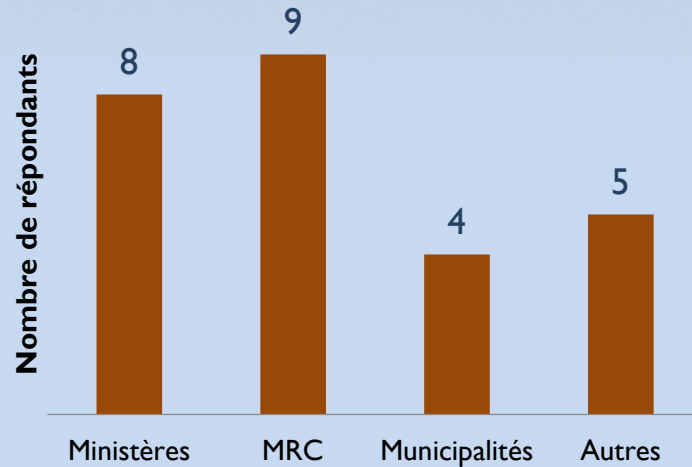
ACFAS 2012



Objectif et méthodologie

Objectif principal

Mettre à jour la perception des intervenants en aménagement du territoire sur la portée et les limites des outils d'aménagement dans la protection de la ressource en eau souterraine.



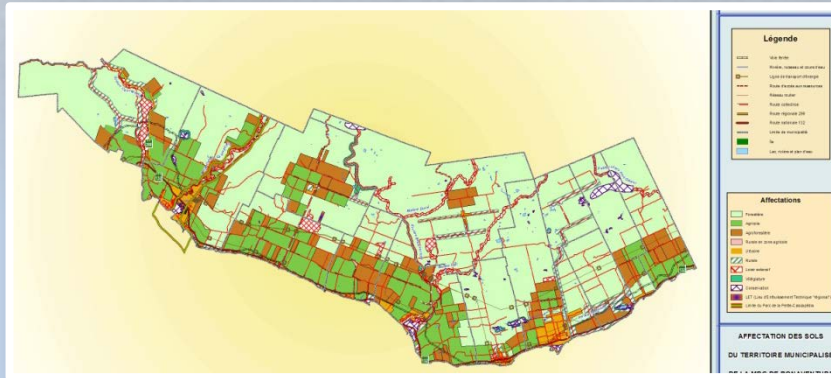
Thèmes abordés:

- Enjeux de la protection de l'ES en aménagement du territoire
- Les outils de planification
- Arrimage des stratégies entre les acteurs
- Les informations hydrogéologiques

Brève description des outils

Schéma d'aménagement et de développement du territoire (SAD)

Affectations du territoire



Zones de contraintes



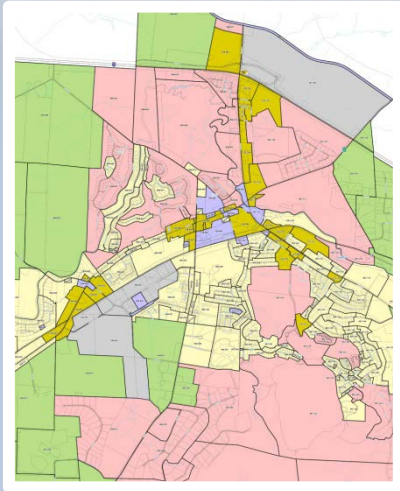
Portée perçue par les intervenants

- Orienter le développement
- Zones de contraintes
- Identifier les sources de captage et les aires d'alimentation
- Identifier les aires de protections bactériologique et virologique
- Adopter certaines mesures réglementaires (ex. Régir l'abattage d'arbres)

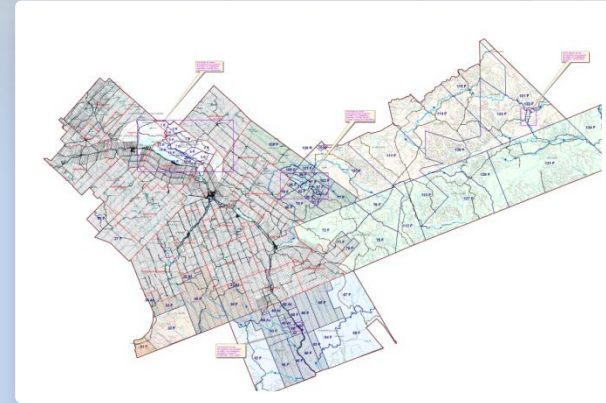
Brève description des outils

Plan et règlements d'urbanisme

Affectations du sol et densité d'habitation



Zonage



Portée perçue par les intervenants

- Régir les usages et les constructions sur les zones à protéger
- Émettre des conditions sur l'émission de permis de construction
- Adopter des PIIA, PAE: des outils discrétionnaires d'appréciation de projet

Principales limites perçues par les intervenants

Institutionnelle

Difficultés d'arrimage vertical et horizontal

« [...] on a beau encadrer la protection de la ressource dans nos outils mais la loi sur les mines ayant préséance, ça enlève toute forme de protection de ce territoire là. »
(Ent. 6)

« [...] Les règles sont les mêmes, mais elles tolèrent des choses différentes [...] et bien des fois, ça a l'effet d'annuler les efforts qui sont mis de l'avant » (Ent. 10)

« [...] c'est certain que souvent on sera confronté à des problématiques ou on va nous dire: "vous n'avez pas la connaissance fine pour nous imposer des normes supplémentaires » (Ent. 24)

- **Manque de connaissance sur les eaux souterraines**
- **Manque de ressources pour les inspections et les suivis**

Techniques

Politique

Manque de volonté politique locale

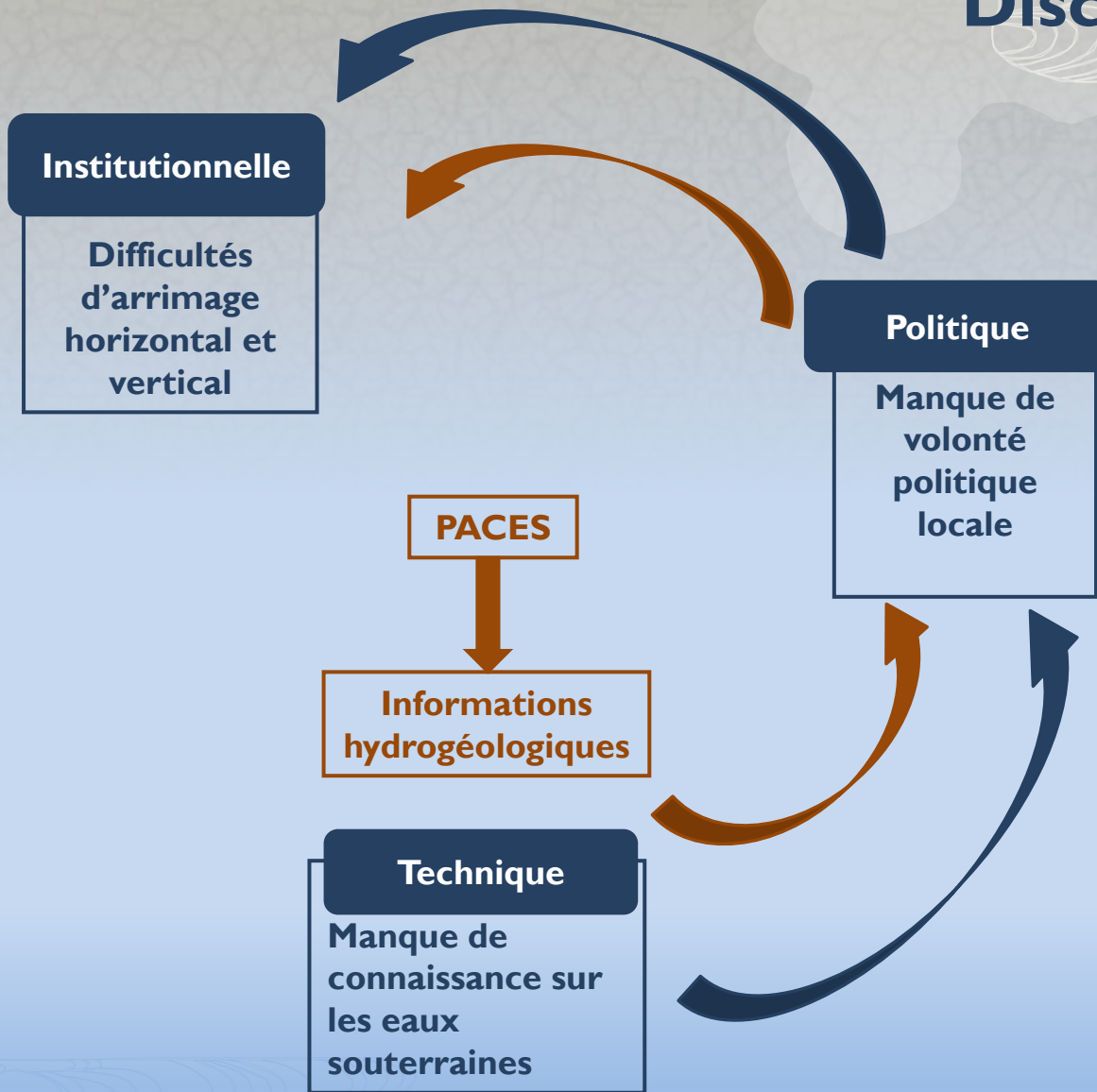
« [...] ça dépend de la « bonne volonté » de la municipalité à appliquer sa réglementation. »
(Ent. 18)

« Les municipalités n'ont pas les ressources humaines ou carrément financières pour appliquer certains règlements. [...] » (Ent. 25)

Manque de financement pour les études et l'embauche de personnel

Financière

Discussion et suite



2e partie du projet de recherche

Dans quelle mesure une information hydrogéologique plus complète permettrait d'améliorer l'arrimage des stratégies de protection de la ressource en eau souterraine ?

Merci !